



ASSOCIATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES D'ALSACE ET DE LORRAINE

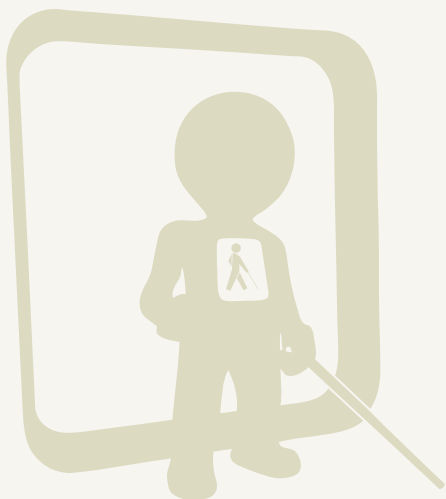
2016

RAPPORT ANNUEL

ASSOCIATION RECONNUE DE MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 2003

MEMBRE DE LA





LA CÉCITÉ EN FRANCE : DES CHIFFRES ÉLOQUENTS

En France, près de 1,7 million de personnes sont atteintes d'un trouble de la vision.

207 000 aveugles (pas de perception de la lumière) et malvoyants profonds (vision résiduelle limitée à la distinction de silhouettes) ; 932 000 malvoyants moyens (incapacité visuelle sévère : en vision de loin, ils ne peuvent distinguer un visage à 4 mètres ; en vision de près, la lecture est impossible).

Sont considérées comme personnes aveugles celles dont l'acuité visuelle du meilleur œil après correction est inférieure à 1/20 e de la normale ou dont le champ visuel est réduit à 1/10e pour chaque œil.

Selon l'OMS, un doublement du nombre de déficients visuels serait à prévoir d'ici 2050. La cécité et la malvoyance vont devenir, avec la maladie d'Alzheimer, les fléaux du grand âge.

source : Fédération des Aveugles de France

Victor Roos, Président de l'AAAL



Le changement c'est maintenant !

Un mouvement « en marche » c'est une association qui continue d'évoluer, dans un monde toujours changeant. Depuis plusieurs années, nous avons travaillé pour le redressement des structures

de travail et la pérennisation des emplois qui en dépendent. Nous voilà désormais dans un moment charnière pour l'avenir de notre belle association. Avec le Conseil d'administration, nous avons fait le choix d'un changement de statuts et de nom, afin de nous inscrire dans la nouvelle grande Région, voulue par le gouvernement.

Qui dit nouveau nom, dit aussi nouvelle identité. Nous allons retravailler nos outils de communication (logo, site internet, etc.) pour donner un nouvel élan à l'association. Nous irons ensemble vers cette nouvelle donne qui sera la nôtre d'ici la fin de l'année 2017.

En parallèle, nous travaillons sur un nouveau projet associatif accompagné d'un plan d'actions qui guidera notre démarche lors des cinq prochaines années. Un comité a été mis en place afin de prendre le temps de la réflexion et de l'échange. Il s'agit de s'interroger sur la vocation de l'association, sur ses missions mais également sur ses ambitions pour l'avenir. Que voulons-nous être dans cinq ans ? Quels services voulons-nous offrir à nos adhérents ? Comment pérenniser et développer nos structures de travail ? Voici quelques-unes des interrogations qui font depuis quelques semaines l'objet de vifs débats dans les réunions du comité projet associatif.

Comme vous le constatez, notre association évolue, car rester en mouvement c'est pour nous le seul moyen de continuer à défendre nos intérêts. Nous y parviendrons également en nous rapprochant d'autres associations et structures qui œuvrent dans le champ de la déficience visuelle. Comme le dit l'adage, « l'union fait la force » et l'AAAL a un rôle à jouer dans ce rassemblement des forces. En effet, comme le montrent les quelques chiffres ci-contre, il nous reste encore beaucoup à accomplir.

Sommaire

[page 4](#)

Notre association

[page 5](#)

Notre réseau

L'association Les Cannes Blanches

L'association Bartischgut

La Fédération des Aveugles de France

[page 6](#)

Les faits marquants de 2016

Ouverture de l'espace culture et loisirs

Les Eurockéennes de Belfort

Travail sur la gouvernance
et le projet associatif

[page 7](#)

Nos activités

Pôle social

Pôle travail adapté

Culture, sport et loisirs

Sensibilisations

Lobbying

Accessibilité

Aide à la recherche médicale

[page 13](#)

Conclusion

du Secrétaire général

[page 14](#)

Bilan financier

Compte de résultat

Bilan actif

Bilan passif

Notre association

Présentation de l'AAAL

L'Association des Aveugles et Amblyopes d'Alsace et de Lorraine (AAAL) apporte depuis plus de cent ans son soutien et son expérience aux personnes déficientes visuelles de tous âges. Reconnue de mission d'utilité publique depuis 2003, l'AAAL rassemble différentes structures, aux activités diversifiées, qui partagent les objectifs suivants :

- Veiller à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées visuelles
- Aider les déficients visuels de tous âges dans leurs actions au quotidien
- Accroître leur bien-être en luttant contre leur isolement et en favorisant leur autonomie
- Améliorer l'accessibilité des non-voyants aux lieux publics
- Lutter contre l'indifférence et sensibiliser aux difficultés liées à la cécité

Avec plus de 600 membres et 115 salariés, l'AAAL a pour mission de procurer du travail aux personnes handicapées visuelles et d'aider à leur intégration sociale. Elle met en œuvre au quotidien des actions concrètes :

- **Accompagnement social** : aide aux démarches administratives, reconnaissance de droits, soutien et solutions au déplacement...
- **Accès à l'emploi** : l'AAAL gère plusieurs structures de travail (ESAT et entreprises adaptées) spécifiquement dédiées au handicap visuel. Elle emploie 115 personnes.
- **Activités de sport, culture et loisirs** : l'AAAL organise tout au long de l'année, en Alsace et en Lorraine, des animations et sorties à destination des déficients visuels.
- **Accueil adapté des personnes âgées** : la résidence Bartischgut, créée en 1981 par l'AAAL, est un EHPAD spécialisé dans le handicap visuel.
- **Accessibilité** : l'AAAL s'engage en faveur de l'accessibilité des lieux publics, en particulier grâce à l'expertise d'Argos-Services, activité spécialisée dans la distribution de matériel et signalétique accessibles.
- **Lobbying et sensibilisation** : l'association mène régulièrement des actions de sensibilisation et œuvre à faire reconnaître les droits des handicapés visuels auprès des pouvoirs publics, notamment par le biais de la Fédération des Aveugles de France dont elle est membre.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Victor ROOS
Secrétaire Général : M. Gabriel REEB
Trésorier : M. Robert FUCHS

Administrateurs non- ou malvoyants

M. Jean-Claude BOEGLIN
Mme Sylvie CARUSO
M. Vincent DELLA ROCCA
M. Jean-Pierre FAYER
M. Patrice HENRION
Mme Odile HOCHARD
M. Christian LUDMANN
M. Jean-Marc MANENTI
M. Jean-François MILLOT
Mme Michèle MULLER
M. Bernard PFISTER
M. Charles RUDLOFF
Mme Cathie SAMTMANN
M. Charles SCHMIT
M. Fabien SIMON
M. Jacques VON DER MARCK

Administrateurs voyants

Mme Hélène DOLLFUS
M. Joseph HEMMERLE
Mme Cathie KLONOWSKI
M. Benoit LAUGEL

Comité des sages

M. Jean-Paul REIBEL
M. René SCHAAD
M. Fernand STRAUMANN

Vice-Présidente d'Honneur
Mme Lucette LUTTEMBACHER

Notre réseau

L'association Les Cannes Blanches

Créée en 2008 par l'AAAL, l'association Les Cannes Blanches a pour objet la défense des intérêts moraux, économiques, culturels, l'insertion, l'accompagnement et la promotion sociale des aveugles et handicapés visuels. Elle gère un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ainsi qu'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), « Les Ateliers du Petit Prince », tous deux dédiés au handicap visuel. Les Cannes Blanches sont dirigées par un Conseil d'Administration comprenant 6 membres, dont 4 sont issus du Conseil d'Administration de l'AAAL. Les deux structures entretiennent donc des relations très étroites.



L'association Bartischgut

En 1981, l'AAAL fonde le foyer-résidence dit du Bartischgut pour les personnes âgées déficientes visuelles. Située au sud de Strasbourg, la résidence dispose de 129 lits et est équipée de tous les systèmes de guidage nécessaires à la personne non-voyante. Depuis 2007, cet EHPAD est géré par une association dédiée. L'établissement garde néanmoins un partenariat privilégié avec l'AAAL, qui oriente régulièrement des personnes vers cet EHPAD.



La Fédération des Aveugles de France



L'AAAL est membre depuis de nombreuses années de la Fédération des Aveugles de France.

Créée en 1917, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble en son sein des militants, des usagers, des professionnels et bénévoles, engagés ensemble pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées visuelles.

Présente dans de nombreuses régions de France, elle regroupe une quarantaine d'associations membres au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires. Solidarité, désintéressement, démocratie, transparence et laïcité sont les valeurs partagées par toutes ces associations.

Reconnue d'utilité publique depuis 1921, la Fédération ne perçoit pas de subventions de l'Etat et est entièrement financée grâce à la générosité de ses donateurs et de ses partenaires privilégiés.

Plus d'informations sur : <http://www.aveuglesdefrance.org>

Les faits marquants de 2016

Ouverture de l'espace culture et loisirs

L'AAAL a ouvert fin 2016 un nouvel espace à Strasbourg dédié à la culture et aux loisirs. Cet espace a tout d'abord fait l'objet de travaux de mise aux normes de sécurité, incendie et accessibilité, pour un montant total de 70 000 €, dont 25 000 € subventionnés par la Fédération des Aveugles de France. Un chargé de mission a été recruté en septembre afin de développer et structurer l'offre qui y est proposée. Un travail de réflexion et d'échange a été mené, en lien avec un comité de pilotage dédié, afin de déterminer les actions à mettre en œuvre.

Situé au 26 rue de la 1ère Armée, cet espace propose depuis le mois de décembre 2016 différentes sorties et activités aux déficients visuels : ateliers de cuisine, informatique, gymnastique douce, jeux de société, initiation au braille... Des jeux adaptés et du matériel de sport (vélo d'appartement, tapis de marche et course) sont également accessibles librement. Il s'agit avant tout d'un lieu convivial pour se détendre, partager et passer de bons moments.

Les Eurockéennes de Belfort

L'AAAL, ARGOS-Services et la Fédération des Aveugles de France étaient, cette année encore, partenaires du festival des Eurockéennes de Belfort. En équipant l'ensemble du site, l'association a ainsi contribué à faire de ce festival l'un des plus accessibles en France pour

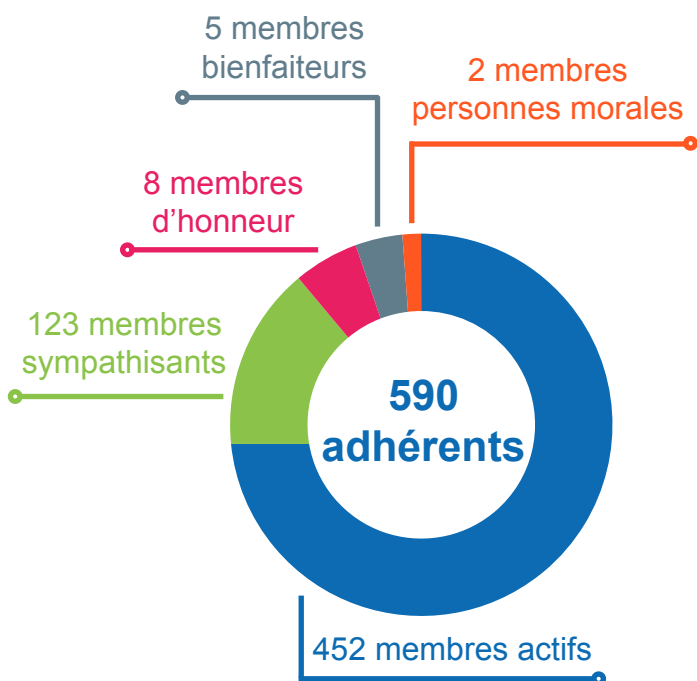
les personnes en situation de handicap. Ainsi, près de 900 handicapés ont pu être accueillis lors de l'édition 2016. Le thème du handicap est désormais central pour ce festival et en fait sa reconnaissance internationale.

Travail sur la gouvernance et le projet associatif

L'association a engagé en 2016 un travail de réflexion sur sa gouvernance et les actions à mettre en œuvre dans les prochaines années. À ce titre, une refonte du projet associatif a été

engagée, le dernier datant de 2009. Il s'agit de doter l'association d'une stratégie et d'un plan d'actions pour les cinq prochaines années.

L'AAAL en chiffres



Structures de travail



Entreprises adaptées &
CDTD : 115 salariés



ESAT :
22 usagers

76 travailleurs handicapés

> 80% de travailleurs handicapés en production

Nos activités

Pôle social

Le service social de l'AAAL accompagne les déficients visuels au quotidien : aide aux démarches administratives, reconnaissance de droits, aide à la recherche de logement, soutien et solutions au déplacement... L'association aide les personnes à faire valoir leurs droits sociaux en fonction de leur situation. Elle apporte également un soutien psychologique tant à la personne qu'à son entourage. Elle a enfin une mission d'information et d'orientation.

140

personnes reçues par le service social de l'AAAL pour un suivi individuel

L'association assure une permanence téléphonique pour répondre aux différentes questions des personnes ayant un handicap visuel. Elle

effectue de plus un suivi individuel sur rendez-vous : en 2016, près de 140 personnes ont ainsi bénéficié de ce soutien, et ce sans compter les nombreuses sollicitations par téléphone. L'association bénéficie pour cette activité d'une subvention de la Ville de Strasbourg qui s'est élevée à 20 000 € en 2016.

L'association soutient également ses membres en octroyant des prêts d'urgence, permettant de répondre à des besoins ponctuels. En 2016, 4 prêts ont ainsi été accordés. D'autre part, l'association a mis en place depuis plusieurs années une convention avec le bailleur social Domial qui garantit aux déficients visuels un accès privilégié à son parc de logement en Alsace. Le président de l'AAAL est de plus membre de droit du Comité de surveillance de Domial.

Au-delà de l'accompagnement proposé, le service social est en lien régulier avec les adhérents pour les informer des activités proposées et des actualités de l'association. Il organise à ce titre l'Assemblée générale qui a lieu chaque année au mois de juin. En 2016, celle-ci a rassemblé plus de 200 personnes au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg.

Le « Contact Amical », magazine interne de l'association, constitue également un support privilégié de communication avec les adhérents. Il permet de les informer sur différents sujets ayant trait à leurs droits, aux activités de l'association ou à tout sujet susceptible de les intéresser. Il est édité trois fois par an en braille, gros caractères ou version audio, pour répondre aux besoins et capacités de chacun.

Rappelons enfin que l'AAAL entretient des relations privilégiées avec la résidence Bartischgut et le SAVS Les Cannes Blanches (cf. encadré), établissements à vocation sociale.

SAVS Les Cannes Blanches

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, porté par l'Association Les Cannes Blanches et financé par le Département du Bas-Rhin, a accompagné 54 adultes déficients visuels en 2016. L'équipe du SAVS-A intervient à domicile, dans les locaux du service, ou bien en extérieur.

Cet accompagnement se fait suite à une orientation de la MDPH et concerne l'ensemble de la vie quotidienne, à savoir :

- information, orientation et instruction de dossiers
- locomotion et stratégies de déplacements
- accompagnement dans l'organisation des activités de loisirs, la gestion administrative et budgétaire, la mise en place d'un prestataire de services, etc.
- accompagnement en ergothérapie, information sur les aides techniques.

Les personnes suivies bénéficient des compétences d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, d'une instructrice en locomotion et d'une ergothérapeute.

Nos activités

Pôle travail adapté

Depuis sa création en 1909, l'AAAL a pour mission l'insertion et la réinsertion professionnelle des personnes déficientes visuelles. Aujourd'hui, l'association emploie 115 personnes dans deux entreprises adaptées et trois Centres de Distribution de Travail à Domicile (CDTD). Elle entretient également des liens forts avec l'ESAT « Les Ateliers du Petit Prince » (cf. encadré).

Pour les besoins de ses structures de travail, l'AAAL a développé plusieurs types d'activités :

- les activités dites « traditionnelles » de broserie, cannage et paillage de chaises et mobilier ;
- les activités dites de production qui comprennent le conditionnement, la vente de produits d'hygiène et fournitures de bureau, la confection de produits textiles et la sous-traitance artisanale et industrielle ;
- la commercialisation de produits de broserie et vannerie via trois boutiques situées à Strasbourg, Colmar et Metz ;
- la fabrication et distribution de matériel et signalétique pour l'accessibilité des personnes handicapées, via la marque ARGOS-Services (cf. ci-contre).

Des commerciaux, présents sur toute la France, ainsi que deux plateformes téléphoniques situées à Strasbourg et Douai, valorisent et vendent les produits confectionnés ou conditionnés par les salariés de l'AAAL auprès des entreprises privées et administrations publiques, permettant ainsi de dégager des heures de travail suffisantes pour les travailleurs handicapés.

Grâce à ses structures de travail, l'AAAL est également à même de répondre à toute demande spécifique liée à ses métiers : l'entreprise adaptée travaille ainsi depuis plusieurs années avec la maison Fortwenger pour du conditionnement de gâteaux, pains d'épices et chocolats. Dans le cadre de l'activité d'ARGOS-Services, les ouvriers réalisent également des panneaux en braille pour la société Marcal, spécialisée dans la signalétique « haut de gamme ».



ESAT Les Ateliers du Petit Prince

L'ESAT « Les Ateliers du Petit Prince », porté par l'Association Les Cannes Blanches, est un établissement médico-social qui articule son action pour et autour de la personne déficiente visuelle. Sa mission est de permettre aux personnes en situation de handicap visuel, ne pouvant travailler en milieu ordinaire de travail, d'exercer une activité à caractère professionnel et socialisante tout en bénéficiant d'un suivi médico-éducatif dans un milieu protégé. L'ESAT a donc une double vocation : une vocation sociale d'intégration de la personne handicapée et une vocation économique de production de biens ou de services.

L'ESAT accueille actuellement 22 personnes handicapées visuelles, en majorité avec un handicap associé. Ses usagers bénéficient d'un accompagnement professionnel, social et psychologique.

En 2016, l'ESAT a travaillé avec différents clients, dont l'AAAL, le Bartischgut, ANATOPIK, DriveCase et l'APF. Le chiffre d'affaires affiché par le commercial, en baisse de 11 % par rapport à 2015, est de 215 064 € HT. La sous-traitance des heures travaillées par les usagers est la principale ressource, à savoir 161 760 €.

Nos activités

Pôle travail adapté



Bilan 2016

Malgré une conjoncture économique difficile, l'exercice 2016 des structures de travail affiche un résultat positif de 115 953 €, en hausse par rapport à 2015. Depuis plusieurs années, l'entreprise a retrouvé un équilibre qui se conforte cette année encore, même si sa santé financière reste fragile. Il existe en effet une forte disparité entre les activités traditionnelles en perte de vitesse, la relative stabilité des activités de production et la forte progression d'ARGOS-Services en 2016, sur un marché toutefois fluctuant et dont les perspectives restent incertaines.

De plus, cet excédent a notamment été permis grâce à la collecte de fonds, en collaboration avec La Fédération, et à la recherche de différentes aides et subventions. L'AAAL a ainsi pu récolter plus 300 000 €, investis dans ses structures de travail et en faveur de l'emploi de ses salariés handicapés. A noter également que l'atelier impression a fermé en 2016 : cette activité faisant face à une trop forte concurrence, elle n'a pas réussi à atteindre sa rentabilité.

Au niveau structurel, plusieurs chantiers ont bien avancé en 2016, tels que la refonte et la réforme du système commercial, le changement d'organisation au niveau d'ARGOS-Services ou le renforcement des équipes de la force de vente. 2017 s'annonce comme une année de transition pour réfléchir à de nouveaux axes de développement pour les structures de travail.

ARGOS-Services

ARGOS-Services fabrique et distribue partout en France du matériel, des équipements et de la signalétique dédiés à l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Avec près de 1 000 produits référencés, ses services s'adressent aux professionnels de la construction, aux collectivités et aux exploitants d'établissements recevant du public.

En 2016, ARGOS-Services a réalisé un chiffre d'affaires de près de 722 000 €, soit une augmentation de 45% par rapport à l'année 2015. Son

nombre de clients a sensiblement augmenté et des sociétés telles que WÜRTH France, GERFLOR ou encore ROMUS, reconnues dans le domaine de la construction, font partie des principaux revendeurs des produits ARGOS-Services. Par le biais de ses clients artisans, ARGOS-Services a ainsi pu équiper des chantiers d'envergure comme le CNFPT à Metz ou la nouvelle agence de FONCIA à Strasbourg.

+45%
d'augmentation du chiffre
d'affaires d'ARGOS-
Services en 2016



ARGOS-SERVICES
27, rue de la 1ère Armée - 67000 Strasbourg
Tél : 03 90 22 11 59 - Fax : 03 88 35 22 30
www.argos-services.com
contact@argos-services.com

Culture, sport et loisirs

Tout au long de l'année, l'AAAL propose à ses membres des activités de culture, sport et loisirs. Cette offre a encore été renforcée en fin d'année 2016 avec l'ouverture à Strasbourg d'un local et le recrutement d'un chargé de mission dédié (cf. p. 6). L'objectif de l'association est en effet de lutter contre l'isolement des déficients visuels et de leur donner l'opportunité de prendre part à des activités adaptées.

Les différents groupements locaux assurent une animation du territoire au plus proche des adhérents en organisant plusieurs fois par an des sorties ou temps d'échanges. Ainsi, tous les groupements organisent une réunion d'information au printemps et un repas de Noël, moments privilégiés pour des rencontres conviviales. Chaque groupement, animé par un responsable bénévole, a ensuite la liberté d'organiser des animations et sorties au cours de l'année.

Quelques moments forts de l'année 2016 :

- Metz : journée plein air au mois d'août, excursion à Verdun et visite de la citadelle enterrée, soirée beaujolais nouveau.
- Sarreguemines : excursion à la faïencerie, le Moulin de la Blies.
- Strasbourg : galette des rois en janvier, excursion à Traenheim (asperges et visite de caves), kermesse du Bartischgut, sortie moto avec le club de Blaesheim.
- Mulhouse : partenariat avec des jeunes en service civique d'Unis-Cités pour la mise en place de cours de peinture pour déficients visuels.
- Colmar/Sélestat : visite de la confiserie des bonbons des Vosges de Plainfaing, organisation de la « marche pour la vue » à Colmar, excursion à Vogelsheim et visite du musée du chemin de fer.
- Haguenau : concours de pêche annuel, regroupant plus de 120 personnes.

RESPONSABLES DES GROUPEMENTS LOCAUX

Metz/Thionville :

M. Charles SCHMIT

Sarreguemines :

M. Charles RUDLOFF

Colmar/Sélestat :

M. Patrice HENRION

Mulhouse :

M. Jean-Luc GEHIN

Haguenau :

M. Laurent DORFFER

L'association encourage également la pratique du sport, en finançant notamment des licences sportives pour les adhérents exerçant leur discipline sous les couleurs de l'AAAL. L'amicale de tir sportif de l'association permet ainsi à un petit groupe d'adhérents de participer à des compétitions, auprès de personnes valides. En 2016, les tireurs ont ainsi participé aux championnats de la Fédération sportive et gymnique du travail, de L'Association Touristique, Sportive et Culturelle des Administrations Financières, d'Electricité de Strasbourg et de la Fédération Française Handisport.

L'AAAL soutient également l'équipe Cécifoot du Sporting Schiltigheim, créée en 2015. Il s'agit à ce jour de la seule équipe de Cécifoot en Alsace.



Nos activités

Sensibilisations

Chaque année, l'AAAL mène des actions de sensibilisation auprès d'écoliers et étudiants afin de leur faire découvrir les difficultés rencontrées au quotidien par les non-voyants. Plusieurs ateliers sont proposés : initiation au braille, à l'informatique adaptée, parcours dans le noir avec une canne blanche... En 2016, les bénévoles de l'association se sont rendus dans plusieurs établissements, dont le lycée Yourcenar d'Erstein, le collège Jules Hoffmann de Strasbourg et le périscolaire Quat'Saisons de Wettolsheim. Plusieurs classes d'écoliers, lycéens (Lycée de Saverne) et étudiants (école de communication ISCOM) sont également venues en visite afin de découvrir les ateliers et différents métiers pratiqués par les ouvriers de l'association.

L'association a également réalisé cette année une dizaine de formations auprès des salariés de la société GRDF, afin d'aborder la problématique



de la déficience visuelle dans le cadre des risques plain-pied. Celles-ci ont eu lieu sur toute la région Grand Est : à Nancy, Metz, Thionville, Haguenau, Sarreguemines, Kingersheim, Saint-Dizier, Troyes, Bezannes et Charleville-Mézières.

Lobbying



Afin de faire reconnaître les droits et spécificités des déficients visuels, les administrateurs de l'AAAL participent au niveau local et national à de nombreux groupes de travail et commissions sur les thèmes du handicap, de l'accessibilité, des transports, de l'emploi, du tourisme ou encore de la citoyenneté. L'association est par exemple présente au niveau des villes et métropoles de Strasbourg et Metz, des départements du Bas-Rhin et de la Moselle, de la MDPH du Bas-Rhin,

de la Région Grand Est via le Comité d'entente régionale, etc.

Au niveau national, trois élus de l'AAAL sont administrateurs de la Fédération des Aveugles de France et son Président, M. Victor Roos, est le Premier Vice-Président de la Fédération. Celle-ci mène régulièrement des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics nationaux, ainsi qu'europeens par le biais de l'Union Européenne des Aveugles. Elle est également très impliquée dans la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA) qui rassemble les principales associations françaises agissant pour la déficience visuelle, et ce afin de présenter un point de vue unitaire sur les questions les concernant. M. Roos et M. Reeb, secrétaire général de l'AAAL et administrateur de la Fédération, participent respectivement aux commissions emploi et accessibilité de la CFPSAA.

Nos activités

Accessibilité

L'AAAL s'investit depuis plusieurs années sur la problématique de l'accessibilité, aussi bien au niveau de la chaîne du déplacement que de l'informatique adaptée. Plusieurs de ses administrateurs participent à ce titre à diverses commissions d'accessibilité au niveau local ou national (voir la partie lobbying).

D'autre part, l'association a développé dans le cadre de son entreprise adaptée une branche spécialisée dans la distribution de matériel et signalétique dédiés à l'accessibilité, ARGOS-Services, dont l'expertise est désormais reconnue dans toute la France (cf. p. 9).

Enfin, l'AAAL œuvre afin de favoriser l'accès à l'informatique et la téléphonie adaptées, outils indispensables pour l'autonomie et l'information des déficients visuels. Un certain nombre de demandes individuelles concernant les mobiles adaptés ont pu être traitées en 2016 par le biais de rendez-vous téléphoniques ou d'entretiens individuels. Ces demandes portent pour la plupart sur les produits disponibles, des conseils sur le

choix de produits, des indications techniques liées à l'utilisation d'applications, ou encore sur des dépannages liés à une méconnaissance dans l'utilisation des matériels.

Plusieurs représentants de l'AAAL se sont par ailleurs rendus au salon Autonomic Grand Est de Metz. Ils ont pu y découvrir les innovations dans le secteur du matériel spécifique pour personnes aveugles ou malvoyantes, et ce afin de mieux renseigner les adhérents. L'AAAL a également participé aux bêtestests de Wizigo, premier GPS communautaire sur mobile.



Aide à la recherche médicale

L'AAAL soutient la recherche médicale à travers un don au Centre de Référence des Affections Rares et Génétiques (CARGO) des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Le CARGO développe des projets de recherches cliniques et scientifiques d'envergure nationale et internationale.

De plus, l'association donne aux patients du CARGO ne résidant pas à Strasbourg la possibilité de se loger dans un appartement d'urgence lui appartenant.



TÉMOIGNAGE

« Je tiens à remercier grandement l'AAAL qui soutient la recherche médicale à travers le Centre de Référence des Affections Rares et Génétiques Ophtalmiques (CARGO) aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg que je dirige.

Ce centre dont la renommée est internationale est spécialisé dans les maladies rares de l'œil d'origine génétique. Il développe des projets de recherches cliniques et scientifiques d'envergure nationale et internationale. L'aide et le soutien de cette Association, l'AAAL, nous est précieuse. Merci encore. »

Professeur Hélène DOLLFUS

Conclusion

Gabriel Reeb, secrétaire général de l'AAAL



Nous noterons en conclusion de ce rapport plusieurs points. Tout d'abord, même si notre bilan financier est légèrement excédentaire cette année, et nous pouvons que nous en féliciter, je note cependant la fragilité du système. La perte de vitesse des activités traditionnelles demeure une grande source d'inquiétude et nous aurons là aussi, dans un souci de maintien de l'équilibre financier, des décisions courageuses à prendre à l'avenir.

Notre association s'est impliquée durant cette année 2016 dans la réflexion pour les préparatifs des commémorations du centenaire de la Fédération des Aveugles de France en 2017, pour que cet événement soit une réussite pour l'ensemble du réseau associatif.

Un autre point fort durant cette année 2016, fut le recrutement d'un chargé de mission, Monsieur Thomas Lebez pour faire vivre le nouvel Espace Culture et Loisirs qui a été mis à la disposition de nos membres en décembre à Strasbourg. Cette nouvelle offre culturelle devrait satisfaire en partie les besoins dans ce domaine, et j'espère que cet endroit deviendra un lieu de convivialité incontournable, où nos membres aimeront à se retrouver. Nous étudions bien sûr les possibilités pour qu'une telle initiative puisse être reprise dans d'autres groupements de notre association ; cela fait partie de notre réflexion et nous essaierons de mutualiser les bonnes pratiques dans l'intérêt du plus grand nombre.

Deux autres chantiers ont été actés en 2016 par notre conseil d'administration. Le premier, c'est la décision de doter l'AAAL d'un Comité stratégique qui sera pour le conseil une aide précieuse à la décision dans les choix qu'il devra faire dans l'avenir et tout particulièrement pour repositionner notre action associative dans le paysage de la déficience visuelle de la Région Grand Est. Le deuxième chantier, c'est celui de travailler sur un nouveau projet associatif afin de fixer les grands objectifs que nous voulons atteindre dans les cinq ans et de décliner les actions qui devraient guider notre travail tout au long de cette période.

Un travail plus ciblé notamment, dans le domaine de la communication, tant interne qu'externe devrait apporter à notre association une meilleure lisibilité de toutes les actions qu'elle mène pour les personnes aveugle et malvoyantes de notre région, mais aussi sur le plan national, à travers la participation de trois de ses administrateurs au sein du conseil de la Fédération des Aveugles de France.

Avec vous les membres, nous serons plus forts, nous pourrons faire plus de choses ensemble, c'est vous les acteurs du renouveau, il ne faut pas hésiter à nous rejoindre, chaque action associative que vous mènerez deviendra un acte citoyen.

Les locaux de l'AAAL, à Strasbourg



Bilan financier

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2016

		au 31/12/2016	au 31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	729 691	519 691
	Production vendue de biens	3 763 216	4 172 538
	Production vendue de services	414 722	430 130
	Chiffre d'affaires net	4 907 629	5 122 156
	Production stockée	- 55 679	-21 562
	Production immobilisée	7 118	5 460
	Subventions d'exploitation	1 069 767	1 150 591
	Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	85 136	59 255
	Autres produits : dons, legs, cotisations...	241 947	1 564 693
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	481 515	327 032
	Variation de stock (marchandises)	1 255	- 4 256
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	562 283	648 045
	Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	- 39 234	- 15 591
	Autres achats et charges externes	1 135 793	1 300 733
	Impôts, taxes et versements assimilés	90 256	69 917
	Salaires et traitements	2 849 267	3 037 300
	Charges sociales	982 084	1 071 546
	Dotations aux amortissements et dépréciations		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	186 710	183 676
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 962	8 547	
Autres charges	7 884	28 394	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 3 857	1 225 250
PRODUITS FINANCIERS	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 746	4 008
	Autres intérêts et produits assimilés	15 081	13 965
	Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	38 728	33 348
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 384	
CHARGES FIN.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40 423	38 728
	Intérêts et charges assimilées	11 380	11 975
RÉSULTAT FINANCIER		9 137	618
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		5 280	1 225 868
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	49 974	11 527
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	406 609	242 723
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 122	39 202
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	693 514	5 063
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		200 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		- 246 053	9 985
Impôts sur les bénéfices		6 392	18 727
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		- 247 162	1 217 126

BILAN ACTIF AU 31/12/2016

	brut au 31/12/2016	amortissement et dépréciation au 31/12/2016	net au 31/12/2016	net au 31/12/2015
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement	59 707	59 707	
	Concessions, brevets et droits similaires	14 298	7 658	6 640
	Fonds commercial	68 831		68 831
	Autres immobilisations incorporelles	28 010	28 010	
	Immobilisations corporelles			
	Terrains	3 246		3 246
	Constructions	861 920	119 456	742 463
	Installations techniques, matériel et outillage	672 777	570 662	102 115
	Autres immobilisations corporelles	1 250 802	1 039 103	211 699
	Avances et acomptes	1 105		1 105
	Immobilisations financières			
	Titres immobilisés	111 410		111 410
Prêts	5 783		5 783	
Autres immobilisations financières	7 744		7 744	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements	288 940		288 940
	Produits intermédiaires et finis	346 752		346 752
	Marchandises	15 801		15 801
	Créances			
	Clients et comptes rattachés	1 467 968	9 504	1 458 465
	Autres créances	497 507		497 507
	Valeurs mobilières de placement			
		737 995	40 423	697 572
	Disponibilités			
	1 524 496		1 524 496	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		21 494	21 494	39 015
TOTAL		7 986 588	1 874 524	6 112 064
			5 878 168	

BILAN PASSIF AU 31/12/2016

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	Capital (dont versé : 42 971)	1 863 340
	Report à nouveau	1 458 170
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 247 165
	Subventions d'investissement	116 199
	PROVISIONS POUR RISQUES	240 000
DETTES	Dettes financières	
	Emprunts auprès d'établissements de crédits	758 520
	Concours bancaires courants	793
	Emprunts et dettes financières diverses	2 430
	Dettes d'exploitation	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 067 180
	Dettes fiscales et sociales	711 065
Autres dettes	64 603	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		76 929
TOTAL	6 112 064	5 878 168



**Association des Aveugles et Amblyopes
d'Alsace et de Lorraine (AAAL)**

27, rue de la 1ère Armée

67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 36 03 77

Fax : 03 88 35 22 30

Mail : contact@aaal-asso.com

www.aaal-asso.com